

Image not found or type unknown



Blog, droit d'image, respect de personne...

Par **arno_old**, le **12/08/2007 à 21:38**

Bonjour,
J'hésite à porter plainte contre une personne m'ayant insulté et insulté certains de mes amis et mit des photos de nous sans consentement par le biais d'un blog il y a quelques mois. Celle ci a depuis créé un nouveau blog en recommençant d'autres insultes des menaces et des photos qui ont par la suite étaient enlevés. Suis-je dans le droit de porter plainte si nous avons des témoins?
Nous souhaiterions être conseillé par votre site et avoir des informations sur la question.
D'avance merci,
cordialement,
Arnaud Barbier.